



DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES FRAIS



Nom du fournisseur de compte : MF TEL

Nom du compte : Transcash

Date : 27 Mai 2020

- Ce document vous informe sur les frais d'utilisation des services principaux liés au compte de paiement. Cela vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent aussi s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas listés dans ce document. Les informations complètes sont disponibles dans les conditions générales de vente et d'utilisation.
- Un glossaire des termes utilisés dans ce document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Maintien du compte	Par mois, par carte active 1,00€
Transcash	Total Frais annuels, par carte jusqu'à 12,00€
Paiements (hors cartes)	
Débit direct	Service non disponible
Ordre permanent de virement	Service non disponible
Cartes et espèces	
Retrait d'espèces en Euros dans l'EEE	1,50€
Retrait d'espèces en Euros hors EEE	1,50€
Retrait d'espèces dans une devise étrangère dans l'EEE	3,00€ + 3,5%
Retrait d'espèces dans une devise étrangère hors EEE	3,00€ + 3,5%

Paiement par carte en Euros	0,00€
Paiement par carte en devise étrangère	3,5%
Paiement avec votre carte pour l'achat de services financiers et assimilés(courtage, trading, transfert de fonds, agent de change, e-money, etc.)	3%
Découverts et services associés	
Découvert autorisé	Service non disponible
Dépassement de découvert	Service non disponible
Refus de paiement dû à un solde insuffisant	0,30€
Accord de paiement malgré un solde insuffisant	Service non disponible
Autres services	
Annulation d'un chèque	Service non disponible
Envoi d'argent en France	À partir de la carte principale (noire) : 0,00€ À partir de la carte secondaire (rouge) : 1,00€
Envoi d'argent hors de France	À partir de la carte principale (noire) : 0,00€ À partir de la carte secondaire (rouge) : 1,00€
Réception d'argent depuis la France	Depuis une carte bancaire : 2% Depuis un compte bancaire (virement) : 2% Ces frais ne s'appliquent pas aux virements de salaires ou prestations sociales.
Réception d'argent depuis l'étranger	Depuis une carte bancaire : 2% Depuis un compte bancaire (virement) : 2% Ces frais ne s'appliquent pas aux virements de salaires ou prestations sociales. Seuls les frais imposés par la banque émettrice pourront être déduits.